

Rapport d'activité de l'État en Alsace 2012

Présentation au Conseil régional

Vendredi 22 novembre 2013

- Les interventions financières de l'Etat
- L'emploi public
- Le CPER 2007-2013
- Le Contrat triennal
- Le plan Campus
- Le programme d'investissements d'avenir
- Les fonds européens
- L'aménagement du territoire
- L'urbanisme et la ville
- Les déplacements
- L'emploi
- L'économie
- L'agriculture
- L'environnement
- La politique de la ville
- L'hébergement de droit commun et le logement adapté
- Le logement social
- Les politiques de la jeunesse
- Les métiers dans le champ de la jeunesse, du social et des sports
- L'éducation et l'enseignement supérieur
- Le sport
- La culture

Les interventions financières de l'Etat en Alsace (1/2)

Recettes : 10,6 Milliards d'euros

En milliards d'euros

TVA : **5,39**

Impôt sur le revenu : **1,93**

Impôt sur les sociétés : **1,39**

Autres produits : **0,92**

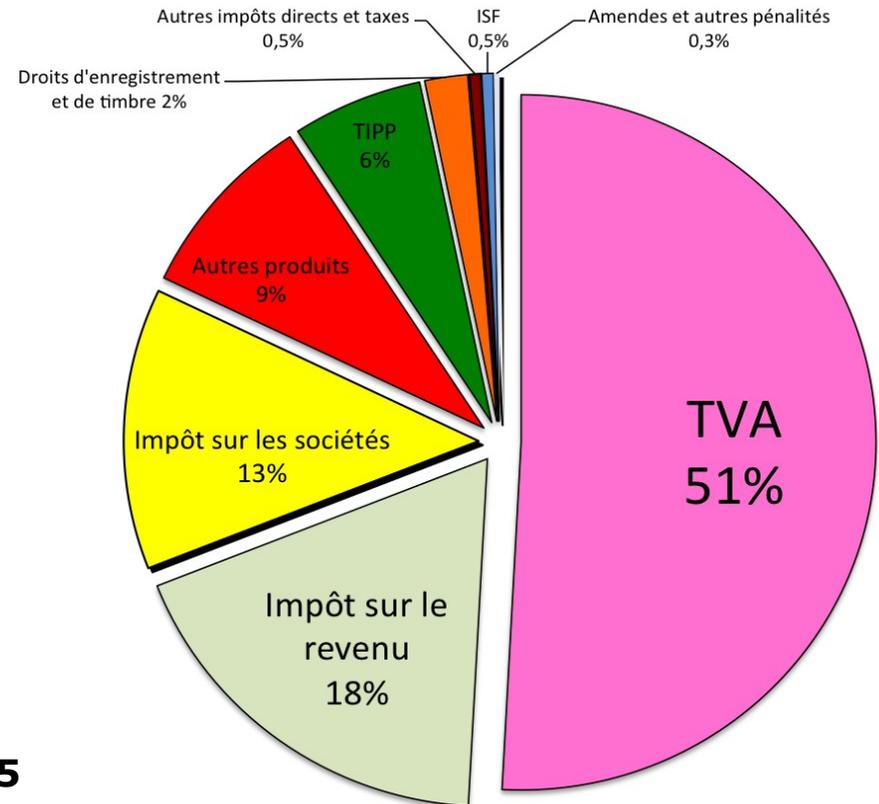
Taxe intérieure sur les produits
pétroliers (TIPP) : **0,63**

Droits d'enregistrement et de
timbre : **0,21**

Autres impôts directs et taxes : **0,05**

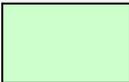
Impôts de solidarité sur la fortune : **0,05**

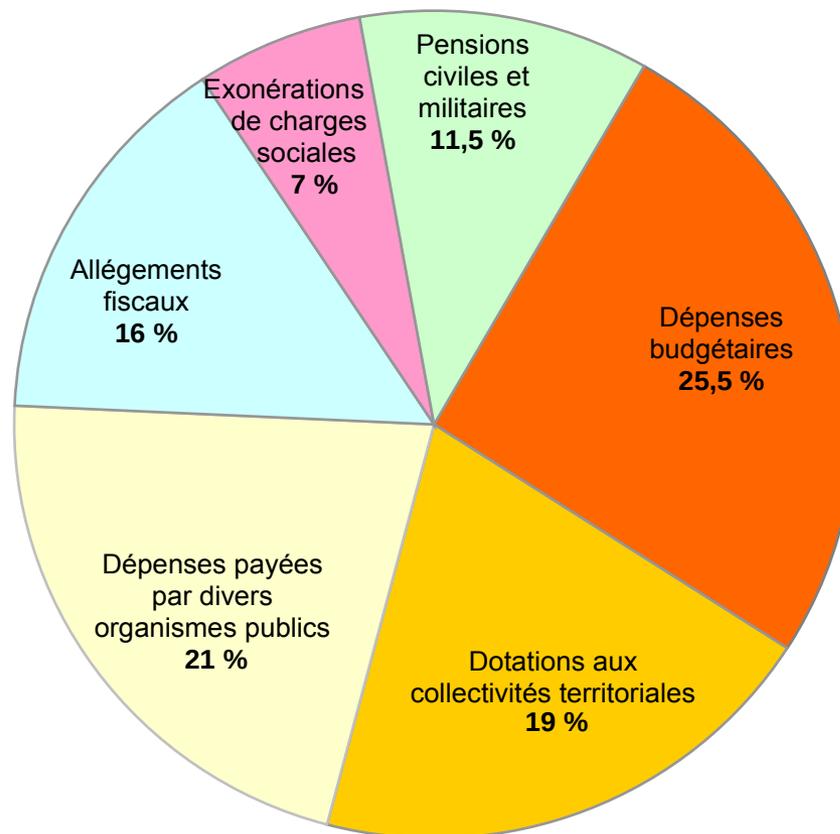
Amendes et autres pénalités : **0,03**



Dépenses : 10,9 Milliards d'euros

En milliards d'euros

-  Dépenses budgétaires : **2,81**
-  Dotations aux collectivités territoriales : **2,18**
-  Divers organismes publics : **2,36**
-  Allègements fiscaux : **1,63**
-  Exonérations de charges sociales : **0,70**
-  Pensions civiles et militaires : **1,22**



- Fonction publique d'État : 66 200 agents , dont :
 - Enseignement : 30 000 (y compris les enseignants du privé)
 - Défense : 6 500
 - Contrats aidés : 2 000

- Fonction publique territoriale : 40 200 agents dont:
 - Contrats aidés : 700

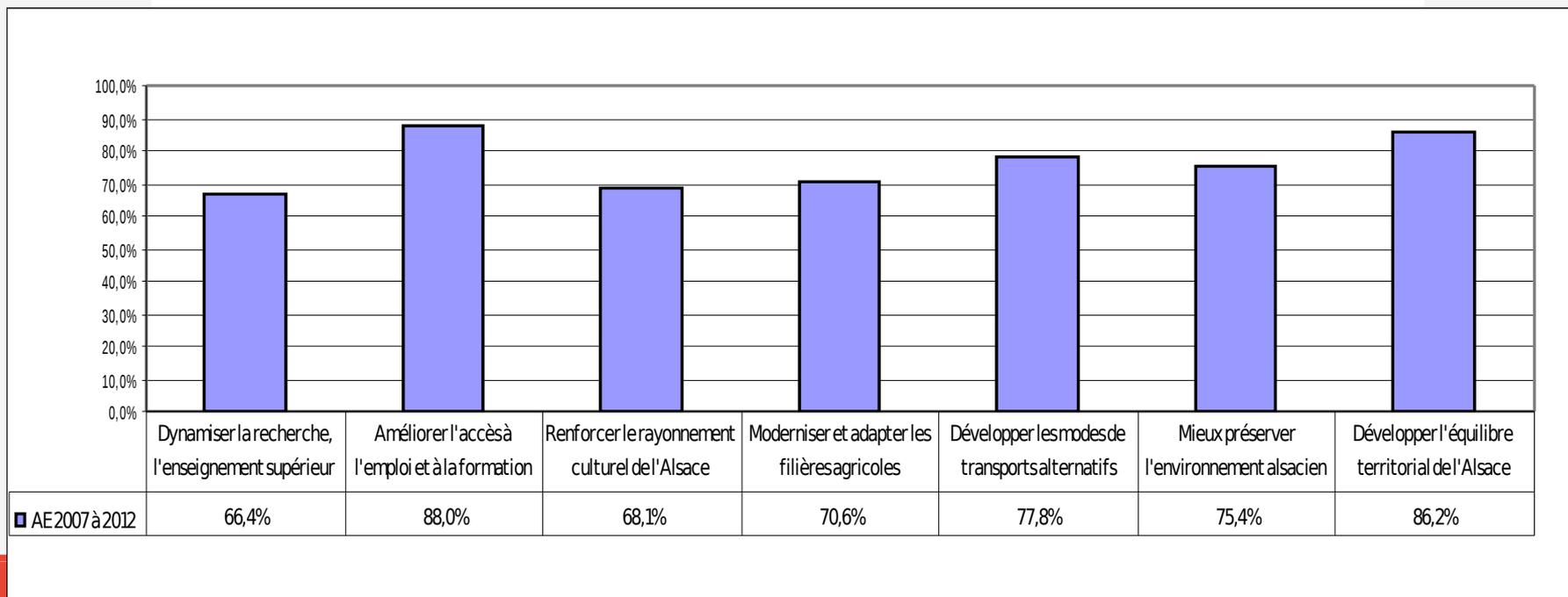
- Fonction publique hospitalière : 36 500 agents dont :
 - Contrats aidés : 400

- Total de la fonction publique : 142 900 agents dont :
 - Contrats aidés : 3 100

Le montant global du CPER 2007-2013 après avenants s'élève à 1,021 Md€

- Pour la période 2007-2012, l'État a engagé à fin 2012:
 - 251,2 M€ en autorisations d'engagement (AE), soit 73,6 % du montant total contractualisé
 - 184,7 M€ en crédits de paiement (CP), soit 54,1 % du montant total contractualisé
- L'État et les Collectivités signataires ont engagé 611 M€ (72,6 %) en AE et mandaté 434,8 M€ (51,6 %)

Total des crédits engagés de l'Etat par Grand Projet (cumul 2007-2012)



Un taux d'exécution satisfaisant

Principales opérations réalisées ou en cours en 2012 :

- Modernisation, extension et restructuration de la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg (BNUS)
- Restructuration et extension de l'École de Chimie de Mulhouse
- Acquisition du terrain nécessaire et démarrage de la construction du Pôle d'Administration Publique de Strasbourg et du Pôle de compétence en Propriété Intellectuelle
- Extension du Musée Unterlinden
- Mise en service du raccordement court de Mulhouse et de la modernisation de la ligne Mulhouse-Chalampé pour les voyageurs et le fret
- Signature convention financière du Transport en Site Propre Ouest (TSPO)
- Accord cadre ADEME : Montée en puissance de la maîtrise de l'énergie

Le Contrat Triennal 2012-2014, signé le 21 décembre 2012

- 244,4 M€ dont 47,5 M€ part Etat et 21,5 M€ part Région
- Le taux d'engagement des crédits Etat atteint 37 % dès 2012

Quelques projets importants :

- Création du « Lieu d'Europe »
- Extension et modernisation du Palais de la Musique et des Congrès
- Financement des lignes sous OSP pour les destinations de Prague, Amsterdam et Madrid
- Extension de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (2ème phase)
- Construction de l'Ecole européenne

- L'Etat, les Collectivités territoriales (CRA,CUS,CG67), l'Université de Strasbourg et ses partenaires s'engagent de manière significative pour un investissement total de 343,5 M€ dont 200 M€ Etat et 25 M€ Région.
- 20,5 M€ obtenus au titre des intérêts intermédiaires à fin 2012

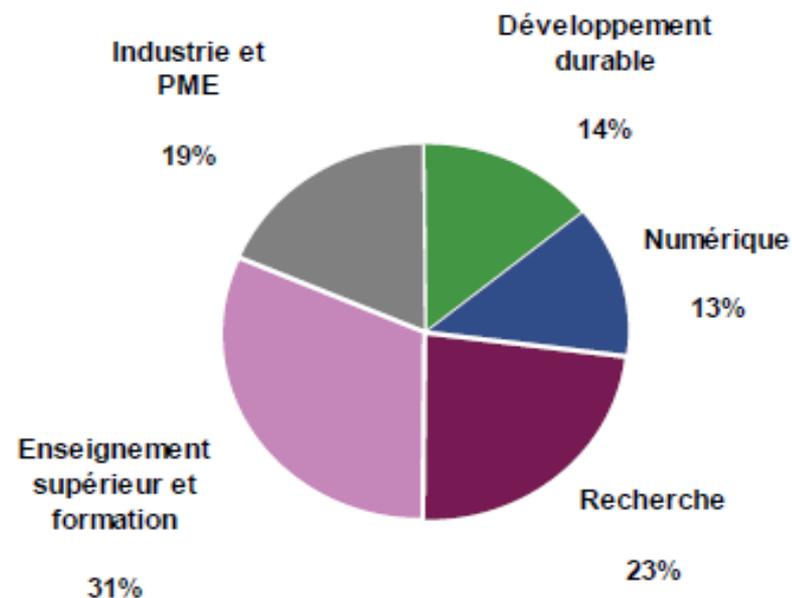
Une dizaine de chantiers sont en cours ou sur le point de démarrer

- Une première réalisation visible : la première phase des aménagements paysagers du campus de l'Esplanade
 - La construction d'un nouveau restaurant universitaire Paul Appell
 - la rénovation complète de l'amphi 1 Patio (achevée en novembre 2012)
- Un projet majeur pour la région prêt à démarrer en 2013 :
l'extension de l'école de management

Cinq priorités financées :

- Enseignement supérieur et formation : 11 Md€
- Recherche : 7,9 Md€
- Filières industrielles et PME : 6,5 Md€
- Développement durable : 5,1 Md€
- Numérique : 4,5 Md€

Financement : 35 Md€



D'excellents résultats pour **l'Alsace, l'une des premières régions bénéficiaires du PIA** en terme de projets labellisés et en montants financiers rapportés au nombre de chercheurs :

- **81 projets sélectionnés** dont plus d'une cinquantaine dans les domaines de l'enseignement supérieur, la recherche et la formation en alternance
- 27 PME alsaciennes bénéficiant de prêts verts
- 44 contrats de développements participatifs signés
- Toutes les conventions sont signées entre les opérateurs de l'Etat et les porteurs de projets



18 LABEX
143,5 M€

1 IDEX
750 M€ (LABEX inclus)

11 ÉQUIPEX
86,6 M€

7 IDEFI
30,9 M€

2 Bio-informatique
3,74 M€

1 IHU
67,3 M€

1 Développement de la culture
scientifique et technique 8 M€

2 Formation en alternance
(+ hébergement) 16,5 M€

1 Internat d'excellence
1,5 M€

1 Cohortes
10,3 M€

1 SATT
36 M€

UNISTRA

Région Alsace

Université de Haute Alsace

Département du Bas-Rhin

CNRS

Département du Haut-Rhin

INSERM

Communauté Urbaine de Strasbourg

Hôpitaux Universitaires

Ville de Strasbourg

Alsace Biovalley

Mulhouse Agglomération

Véhicule du Futur

Entreprises

Energivie

EDS

CROUS

1 Nanobiotechnologie
7,3 M€

2 EGI - Filières
4 M€

44 contrats
de développements
participatifs
27 prêts verts

3 Economie sociale
et solidaire

3 Projets R&D structurant
des Pôles de Compétitivité
28,3 M€

2 Ville Numérique
2,31 M€

1 IRT M2P
20 M€ consommables
100 M€ non consommables

8 Infrastructures
nationales de recherche
en biologie et santé
220,6 M€

2 Véhicule du Futur
11,46 M€

1 Photovoltaïque
7,7 M€

1 Bâtiment et îlot
performant
4,6 M€

1 Collecte, tri,
recyclage et valorisation
des déchets
1,2 M€

1 Numérisation
des contenus scientifiques
65,5 K€

1 Cloud Computing
2 M€

1 E-santé

Programme Habiter Mieux
4 contrats locaux d'engagement signés
avec le CG67, le CG68, la CUS et la M2A

1 ECOCITÉ
4,9 M€

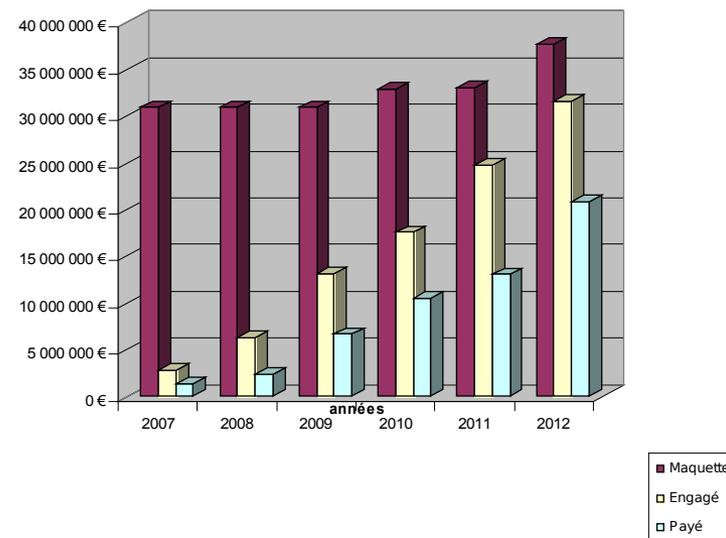
2 TCSP
9,05 M€

Le fond européen pour le développement rural (FEADER)

- Programme 2007-2013 : **70,2M€** dont 59 M€ gérés par l'Etat
- Ce programme a bénéficié d'un abondement de la maquette en 2012
- Taux de programmation du socle national géré par l'Etat au 31/12/2012 : **85%**
- Taux de programmation du volet régional géré par l'État au 31/12/2012: **85%** (sous l'effet notamment de la contractualisation agro-environnementale en 2012).

Evolution de la programmation et des paiements des crédits FEADER gérés par l'Etat

Montant FEADER (€)
(hors stock 2000-
2006 = 14M€)



Le Fonds Social Européen (FSE)

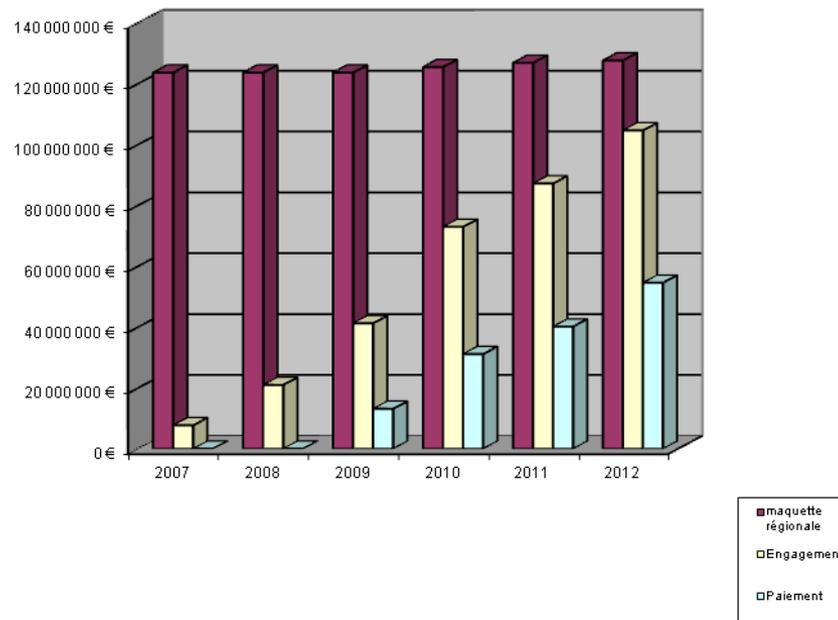
Maquette : **127,61 M€**

Taux de programmation au
31/12/2012 : **86%**

Taux de paiement au
31/12/2012: **45%**

Les excellents résultats en
terme de programmation et
de paiement ont permis de
bénéficier de la réserve
nationale de performance de
3M€ en 3 ans.

Evolution de la programmation et des paiements
pour les crédits FSE (données annuelles cumulées)



1,75 M€ engagés en 2012

CPER

Les crédits du FNADT 2012 engagés sur le CPER 2007-2013 s'élèvent à **1,2 M€**
Les engagements du CPER 2007-2013 ont mobilisé 71,44 % des CP consommés

Quelques projets engagés/financés en 2012 :

- la restauration et la mise en valeur des remparts de Neuf-Brisach (engagement de 260 000 €, 1ère tranche financée en 2012: 157 920 €)
- la pépinière d'entreprises de Muehlbach-Ribeauvillé (accueil de 13 entreprises, taux d'occupation: 100 % au 31.12.12, financée à hauteur de 350 000 € en 2012)

Quelques projets engagés/financés hors CPER :

- les services publics et services à la population en zone rurale avec la création d'une maison de services à Pfaffenhoffen (engagement de 115 350 € en 2012)
- la pépinière d'entreprises, centre de ressources et de formation ENR-BBC à Cernay (engagement de 300 000 € en 2012)

Les Pôles d'excellences ruraux (PER)

PER de première génération :

10 pôles labellisés en 2006 , 1 porteur de projet a ensuite abandonné

PER de deuxième génération :

En 2009, deux nouveaux dossiers avaient été labellisés :

- Mise en réseau d'auberges et de gîtes de caractère en montagne (Haut-Rhin)
- Innovation pour l'autonomie (Bas-Rhin)

En 2010, en deuxième vague de sélection, **quatre pôles ont été labellisés** :

- Centre d'interprétation du patrimoine « Orgues et Flûtes du Monde » de Marmoutier (Bas-Rhin)
- Dynamiser l'économie de l'habitat durable (Bas-Rhin)
- Tourisme de mémoire 14-18 (Haut-Rhin)
- Maison des services de la Vallée de Munster (Haut-Rhin)

Le numérique

Mise en oeuvre de la stratégie régionale de cohérence numérique (SCORAN)

- Réalisation d'une étude partenariale sur les usages et services numériques
- Instance de concertation régionale numérique, co-présidée Etat Région
- Approbation du schéma directeur numérique unique pour l'Alsace (SDTAN) *(pilotage Région et Départements avec le soutien de l'Etat)*
- Adoption d'une feuille de route de l'action numérique de l'Etat en région

Commission consultative régionale pour l'aménagement numérique: *(co-présidée Etat Région)*

Une dynamique numérique alsacienne soutenue:

- Télétravail et télécentres : sélection de l'Alsace comme région expérimentatrice dans le cadre d'un plan d'action national télétravail dans les PME;
- Projets innovants: soutien de l'Etat au projet "E-nov Campus"
- Appels à projets TIC et PME 2015 : projets Ecoltex et Bâtipratic sélectionnés
- Labellisation par l'Etat du cluster Rhénatic, soutien à hauteur de 190 000 € sur la période 2011-2013
- Signature de la convention de déploiement du très haut débit en zone à manifestation d'intérêt entre Orange et les collectivités partenaires

Evolution stratégique des ports rhénans alsaciens :

- Validation d'une feuille de route partagée entre l'Etat, les ports, CCI et grandes collectivités alsaciennes
- Finalisation d'un schéma portuaire du bassin du Rhin
- Réalisation des diagnostics des concessions des ports haut-rhinois
- Rénovation technique des statuts du port autonome de Strasbourg
- Orientations engagées pour une refondation de la gouvernance des ports alsaciens

Desserte ferroviaire de l'EuroAirport

- Etudes techniques et socio-économiques achevées
- Etablissement du dossier de publication et de saisine de la Commission Nationale du Débat Public
- Concertation publique réalisée au 1er semestre 2013

Promouvoir un aménagement équilibré de la ville de demain

► **Articuler entre urbanisme et déplacements**

- concentration sur les sites de développement de transports en commun

► **L'Atelier des territoires**

- développer le rôle des services de l'Etat dans l'accompagnement des territoires face à l'émergence de projet en partenariat avec les élus
- appel à candidatures lancé en 2012 pour des ateliers des territoires délocalisés

► **PREFACE :**

la plate-forme régionale du foncier en Alsace et de la consommation des espaces

- en 2012 une nouvelle étape de mobilisation renforcée autour des enjeux en faveur d'un meilleur équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers : « moins consommer, mais aussi mieux consommer »
- www.preface-alsace.fr

► **Ville durable : mise en place du Club Ecoquartiers Alsace**



► **Ecocité Strasbourg : signature de la convention locale « Ville de demain »**

Améliorer les transports collectifs

- ▶ **De nouveaux services ferroviaires à grande vitesse**
 - nouvelle desserte Mulhouse-Freiburg,
 - raccordement court Mulhouse TGV
- ▶ **Des transports en commun en site propre (TCSP) qui avancent**
début des travaux du TSPO (transport en site propre de l'ouest strasbourgeois)
extension vers l'Est et Kehl de la ligne D du tramway de Strasbourg

Piloter les grands projets routiers

- ▶ **Mise en service d'un carrefour dénivelé à Vieux-Thann**
- ▶ **La déviation de Châtenois est déclarée d'utilité publique**
- ▶ **Avancement du PDMI** (programme de modernisation des itinéraires routiers)
 - achèvement des études des protections acoustiques le long de la RN83 à Ostheim et Guémar
 - lancement des études détaillées de la 2ème phase de Rocade Sud de Strasbourg
 - études sur l'aménagement multimodal de l'entrée ouest de Strasbourg, et sur les aménagements des plate-formes douanières d'Ottmarsheim et Saint-Louis

Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des publics en difficulté

Les contrats aidés

- 8 730 CAE prescrits en 2012 (98% de l'objectif), dont 2 704 CAE cofinancés par les Conseils généraux pour les bénéficiaires du RSA socle (99 % de l'objectif)
- 1 666 CIE prescrits en 2012 (93 % de l'objectif), dont 360 CIE cofinancés par les Conseils généraux pour les bénéficiaires du RSA socle (61% de l'objectif)

L'insertion par l'activité économique

- 134 structures agréées
- 9 841 personnes salariées en 2012
- 54% de sorties positives (emploi ou formation), dont 30% de sorties vers l'emploi durable (CDI)

L'insertion des personnes handicapées dans les entreprises adaptées

- 36 entreprises adaptées agréées
- 1 355 personnes salariées

Les contrats d'apprentissage

- 11 127 contrats signés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012, soit une augmentation de plus de 15 % par rapport à 2011 (9 663).

L'accompagnement des démarches d'anticipation des mutations économiques

- Intensification des démarches d'anticipation et d'accompagnement de mutations économiques dans les secteurs fragilisés au travers d'Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences et de la GPEC: métallurgie, textile, BTP, industrie graphique et multimédias,...
- Accompagnement des secteurs stratégiques dans le cadre des Comité stratégiques de filière (ex :industries agroalimentaires, Chimie)
- Poursuite de l'accompagnement des filières en structuration : aide à domicile, filière relation client.
- Accompagnement des entreprises dans le cadre de la GPEC Territoriale

L'accompagnement du maintien dans l'emploi des salariés

- Mesure d'activité partielle :
 - 1 741 900 heures consommées en 2012 (1 062 747 heures dans le Haut Rhin et 679 153 heures dans le Bas Rhin), représentant un montant d'allocations spécifiques de 7 455 225 euros
 - Mobilisation du dispositif « AME Entreprise- Fonds national de l'emploi pour la formation des salariés en lieu et place de l'activité partielle

L'accompagnement des créateurs d'entreprises NACRE

- 946 créateurs d'entreprise accompagnés, dont 536 créateurs entrés dans le parcours d'accompagnement en 2011

L'emploi (3/3)

Les principales dépenses en matière d'emploi et de formation professionnelle

Une pluralité d'acteurs et de dispositifs

Total Programme 102	126,02	millions d'€
-dont Allocation de solidarité spécifique(ASS)	55,00	
Total Programme 103	113,10	millions d'€
-dont rémunération des stagiaires	10,30	
-dont alternance	85,00	
FSE	9,50	millions d'€
ETAT via opérateur	43,60	millions d'€
TOTAL	292,22	millions d'€

Compensation exonérations URSSAF	694,50	millions d'€
----------------------------------	---------------	--------------

TOTAL GENERAL	986,72	millions d'€
----------------------	---------------	--------------

Cinq pôles de compétitivité : Budget Etat 1,6 M€ (31% total)

- Cinq pôles en Alsace dont trois interrégionaux (deux avec la Lorraine et un avec la Franche-Comté)
- Evaluation de la phase 2.0 des pôles :
 - 3 pôles classés « performants » (Alsace Biovalley, Energivie, Véhicule du Futur)
 - 2 pôles classés « moins performants » : Hydreos, Fibres
- Démarrage de l'élaboration des contrats de performance 2013-2018

Quatre grappes d'entreprises soutenus dans le pilotage et le financement

- le Pôle Textile Alsace
- Rhénatic : Pôle de compétences TIC Alsace
- l'ARIA : Association Régionale de l'Industrie Agro-alimentaire
- le Pôle Aménagement de la Maison

Mise en œuvre de la Stratégie Régionale de l'Innovation (SRI), coproduite par l'Etat et la Région :

- Evolution de la gouvernance de la SRI pour plus d'efficacité (signature, le 27 janvier 2012, de l'accord cadre de l'innovation entre l'Etat, le Conseil Régional, les universités et la CCI)
- Travaux d'amélioration de la lisibilité et de l'efficacité de l'écosystème de l'innovation mis en œuvre par le Comité Opérationnel de la SRI

Création de la SATT Conectus Alsace et d'Alsace Innovation

Démarrage de l'élaboration de la « Stratégie de Spécialisation Intelligente (S3) dans le prolongement de la SRI

Mesure 04 – Semaine de l'Industrie

92 projets en Alsace, en hausse, 64% dans le bas rhin
45% dans la Métallurgie (68% dans le Bas-Rhin) puis Chimie 10%

Mesure 11 – 4 Comité stratégique de Filière:

- Ecotechs : déploiement du plan d'actions 2011-2013 (20 actions transversales, 5 plateformes sectorielles: Eau, Matériaux, Bâtiment, Chimie durable, Mobilité durable)
- Chimie : lancement en mars 2012 : élaboration d'un plan d'actions stratégique (chimie durable, accès aux nouveaux marchés, réglementation, attractivité du territoire, formation – COT/EDEC, Communication)
- IAA : lancement en février 2012 : mise en place d'une cellule de veille prospective, d'une table-ronde emploi-formation ,...
- Automobile : six réunions de l'équipe projet, lancement d'une étude CeSAAR (accompagnement et anticipation des restructurations) sur la vision stratégique de la filière en Alsace / Franche Comté

Mesure 12 – Médiateur des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance

48 dossiers traités (80% ont abouti),

Mesure 13 – Projets structurants

- un projet alsacien conventionné sur les 10 projets sélectionnés : subvention de l'Etat accordée de 2 M€ FILAUTO 2015 (porté par le pôle de compétitivité Véhicule du Futur)

- **237** entreprises ont fait l'objet d'intervention du Commissaire au redressement productif
- **4480** emplois concernés
- Quelques dossiers emblématiques : General Motors, Iller, Clestra et de nombreuses PME/TPE
- Mise en place d'un réseau d'acteurs multipartenarial (Collectivités, Chambres consulaires, ADIRA, CAHR, Banque de France, Direction régionale des finances publiques, BPI France, Caisse des dépôts et consignations)
- Un partenariat fort avec la justice et les administrateurs judiciaires

Grandes cultures

Perte de 27 % de superficie de blé d'hiver retourné suite au gel soit 13 000 ha

Progression de 9 % de la sole de maïs avec de très bons rendements en maïs grain. Rendements en blé très élevés.

Progression des revenus agricoles de 12 % par rapport à 2011.

Viticulture :

1 120 382 HL en 2012, la récolte viticole alsacienne correspond à la production annuelle moyenne régionale. Le Crémant d'Alsace 24,1 % de la production

Arboriculture

Année particulièrement difficile pour l'arboriculture à cause du gel notamment en ce qui concerne les rendements en mirabelles, quetsches

Les pommes subissent des pertes de 50 % de la production

Le dispositif des calamités agricoles a été activé.

Lait

Baisse du prix du lait par rapport à l'année précédente (moyenne 2012 de 337 €/1000 litres)

Baisse de revenu des éleveurs spécialisés.

Des difficultés persistantes sur certaines filières

Houblon : crise de surproduction mondiale et de commercialisation

Elaboration du plan régional de maintien et de restructuration de la filière pour préserver l'outil de production et le savoir faire alsacien

Viticulture :

243 projets pour 19 M€ (FEAGA) engagés sur 63 M€ d'investissements en 2010-2012
1,6 M€ d'aide à la restructuration du vignoble et 16M€ d'aide à la promotion des vins hors de l'Union Européenne

Lait :

Comme en 2011, la gestion des quotas laitiers à l'échelle du Grand-Est a permis une augmentation de 5% de la référence laitière régionale (14 Millions de Litres) dont la moitié au profit des jeunes agriculteurs

Élevage :

33 dossiers de modernisation des bâtiments d'élevage programmés pour un montant d'investissements de 8,7 M€ et 1,5 M€ de subventions :

(60 % en production laitière, 20 % en bovins viandes et 12% en ovins caprins)

30 dossiers programmés dans le plan de performance énergétique pour 1,6 M€ investis et 0,4 M€ d'aides programmées

L'installation des jeunes agriculteurs : 1,5 M€ d'aides mobilisées

Bonne dynamique avec 86 installations aidées (moyenne 2000-2009 de 60 installations /an), notamment dans le secteur laitier

CPER :

320 000 € ont été engagés sur le CPER-filières dont 50% dans les filières végétales et 50% dans les filières animales

La carte des formations et les outils pédagogiques s'adaptent pour répondre aux nouveaux besoins de compétences :

- création d'un magasin de vente pédagogique à Erstein
- ouverture à Obernai d'un BTSA Agronomie Productions Végétales orienté à Haute Valeur Environnementale
- création d'une licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement
- Labellisation d'un projet d'internat d'excellence à Erstein/Obernai

Les lycées agricoles : lieux privilégiés de développement de l'innovation technique

- réalisation de la station de méthanisation du lycée d'Obernai
- organisation de conférences (les rencontres Pisani sur les systèmes de l'agriculture de demain, semaine des alternatives aux pesticides...)
- contribution de l'exploitation viticole de Rouffach au réseau Fermes dephy

Trois priorités de travail en 2012 :

- Mise en place opérationnelle du PPRDF approuvé le 20 janvier 2012, avec notamment un travail d'animation mené sur les massifs prioritaires et menant à la mise en place des premiers plans d'actions sylvicoles
- Mobilisation pour gérer les conséquences de la fermeture de la papeterie UPM-Stracel de Strasbourg :
 - accompagnement de la filière bois dont cette usine valorisait une part significative des co-produits de scieries dans les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté. Une structure mise en place pour coordonner la gestion de ces produits et la recherche de nouveaux clients
- Engagement d'une réflexion pour harmoniser les seuils administratifs, renforcer l'efficacité des contrôles (télé-détection) et améliorer la prévention des défrichements via les procédures d'urbanisme face à l'enjeu de réduction des défrichements en forêt de plaine

Les dispositifs d'intervention de l'Etat ont été mobilisés pour améliorer la compétitivité de la filière forêt-bois:

- aides aux entreprises d'exploitation forestière : 146 000 € de financement État
- aides aux scieries : 148 000 € de financement État
- animation de la filière : 213 000 € de financement État
- aides à la desserte forestière 140 000 € de financement État

Agriculture biologique : la dynamique se poursuit

fin 2012 :

- 560 exploitations sont engagées en agriculture biologique (+10%)
- 17 800 ha sont cultivés selon le cahier des charges bio, soit 5,3 % de la SAU
- Les soutiens publics atteignent 3,4 M€ (dont Etat : 1 M€, UE : 1,3 M€, AERM : 0,7M€, CR : 0,3M€)

Natura 2000

Renouvellement des contrats signés en 2007, notamment dans la montagne haut-rhinoise et bas-rhinoise (vallée de Villé et de la Bruche)

Directives Cadre sur l'Eau

Au terme de la campagne 2012, les 24 captages Grenelle et 9 des captages SDAGE supplémentaires sont couverts par un Projet agricole et environnemental (PAE) et par des contrats agroenvironnementaux (13 800 ha) à hauteur de 50% de leur Surface agricole utile (SAU).

Hamster

- Dès la campagne culturale 2012-2013 : adaptation des Mesures agroenvironnementales territoriales (MAET) modifiées et nouvelle MAET collective sur les territoires propices aux hamsters pour mutualiser entre agriculteurs les contraintes d'assolement liées à sa préservation
- Travail d'animation avec les partenaires pour promouvoir ce dispositif.

Préserver l'eau et la biodiversité

- ▶ **Le massif forestier de Strasbourg-Neuhof/Illkirch-Graffenstaden** devient la 9^e réserve naturelle nationale en 2012
- ▶ **Élaboration en cours du Schéma Régional de Cohérence Ecologique**
 - proposition d'un avant-projet de SRCE, élaboré avec le Conseil Régional
- ▶ **Protection des espèces menacées**
 - délivrance de plus de 22 000 permis CITES en 2012
 - validation de 6 plans nationaux d'actions en 2012
- ▶ **La préservation du hamster commun en Alsace**
 - approbation d'un nouveau plan national d'action
 - un partenariat renforcé avec le Conseil Régional – Programme européen LIFE
 - des arrêtés ministériels pour maîtriser l'urbanisation

Préserver l'eau et la biodiversité

► Restaurer la qualité de l'eau

- poursuite des travaux pour atteindre l'objectif de 2/3 des cours d'eau devant présenter un bon état écologique d'ici 2015 (directive-cadre européenne sur l'eau - DCE)

► Préserver durablement la ressource en eau

- appui d'une démarche de protection des aires d'alimentation de 25 captages d'eau potable jugés prioritaires vis-à-vis des pollutions par les nitrates et les phytosanitaires

► Restaurer la continuité écologique des cours d'eau

- 23 des 73 ouvrages classés prioritaires en Alsace ont fait l'objet de travaux d'effacement ou d'équipement

Améliorer la qualité de l'air et lutter contre les gaz à effet de serre

- ▶ **Approbation du schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE)** par le Préfet de Région et le Président du Conseil Régional, le 29 juin 2012

- établissement d'un diagnostic et d'orientations concernant l'enjeu énergétique du parc bâti en Alsace

- ▶ **Intégration des enjeux énergétiques dans la planification de l'urbanisme**

- ▶ **Le schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3RER)** approuvé par le Préfet le 21 décembre 2012

- ▶ **La révision du plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération strasbourgeoise**

- ▶ **« Objectif CO2 » pour le transport de voyageurs : neuf** entreprises voyageurs et quatre entreprises ont signé la charte d'engagement de réduction du CO2



Prévenir les risques naturels

- **Le risque inondation : une priorité d'action en Alsace**
- **Plusieurs Plans de prévention du risque inondation (PPRI) jugés prioritaires en Alsace sont en cours d'élaboration :**

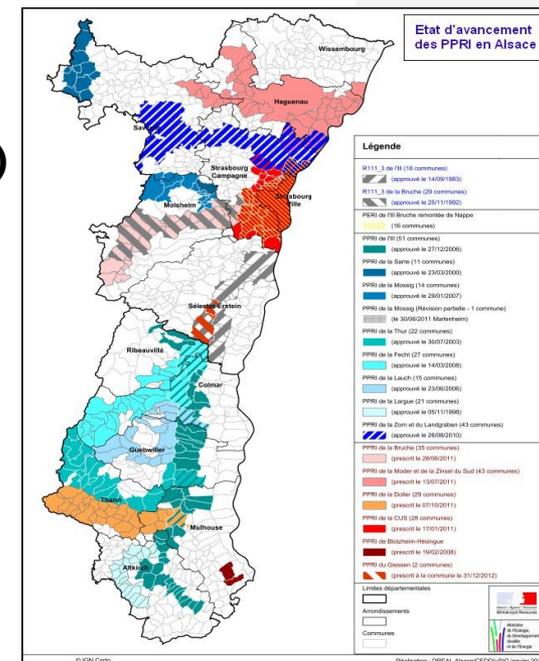
sur la Bruche, sur la CUS, sur la Moder et sur la Doller

- **La mise en oeuvre de la directive inondation**

Le Préfet Coordinateur de Bassin a arrêté la liste des 12 territoires à risque d'inondation important (TRI) du bassin Rhin-Meuse.

Pour notre région, deux TRI identifiés :
Les agglomérations strasbourgeoise (19 communes)
et mulhousienne (13 communes)

- **Le transfert des missions régaliennes du Service de la Navigation de Strasbourg vers la DREAL Alsace (hydrométrie, prévision des crues, police de l'eau) et la DDT 67 (police de la navigation)**



Etat d'avancement des PPRI en Alsace

Prévenir les risques technologiques

► **Un nouveau paysage géothermique**

Dans le cadre du projet ECOGI (Exploitation de la Chaleur d'Origine Géothermale pour l'Industrie), le premier forage a débuté le 26 septembre 2012 (et s'est terminé le 11 janvier 2013)

► **L'action Macropolluants pour la prise en compte des objectifs de qualité des eaux dans la police des installations classées**

Identification de 3 établissements nécessitant une mise à jour de leur étude d'incidence et 6 établissements nécessitant des compléments à leur autosurveillance

► **La surveillance des eaux souterraines sur les sites industriels**

200 sites ont fait l'objet d'un contrôle détaillé de leur autosurveillance

► **Pollution des sols : état d'avancement de la démarche « établissements sensibles » en Alsace**

20 établissements diagnostiqués dont 3 en catégorie C : les diagnostics y ont montré la présence de pollutions nécessitant la mise en oeuvre de mesures techniques de gestion, voire la mise en oeuvre de mesures sanitaires

Prévenir les risques technologiques

► Poursuite de l'élaboration des PPRT

(plans de prévention des risques technologiques) En Alsace, 17 PPRT sont suivis par la DREAL

Six nouveaux PPRT approuvés

Département	PPRT prescrits	PPRT approuvés
Bas-Rhin	9	3
Haut-Rhin	8	3
Total	17	6

► Inspection des Installations classées

-1069 contrôles réalisés en 2012 Inspection des Installations classées

-63% de dossiers d'autorisation instruits en moins d'un an

► Evaluation environnementale

- 72 avis de l'autorité environnementale (59 en 2011)

- 35 dossiers examinés au « cas par cas »

▪ La politique de la ville (volet social)

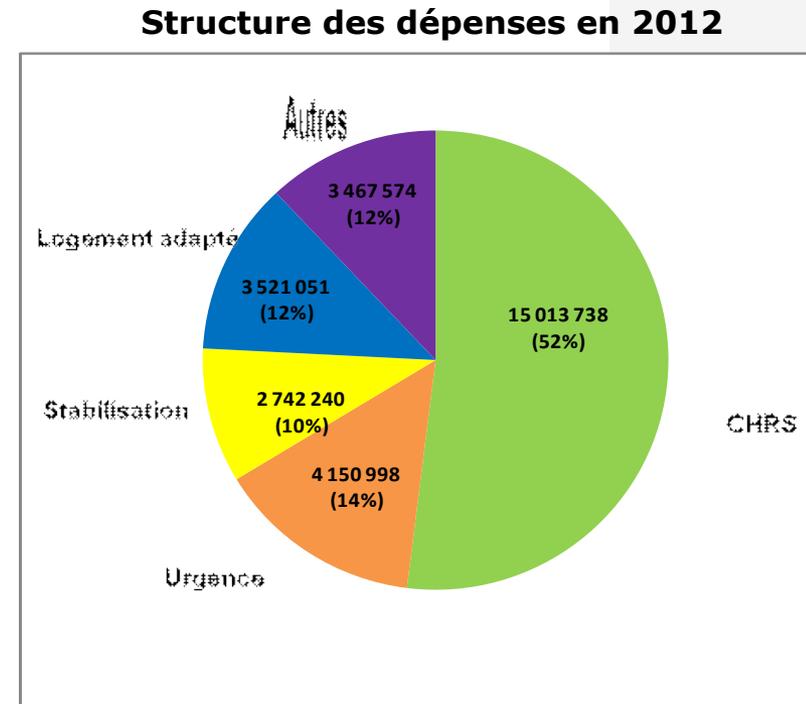
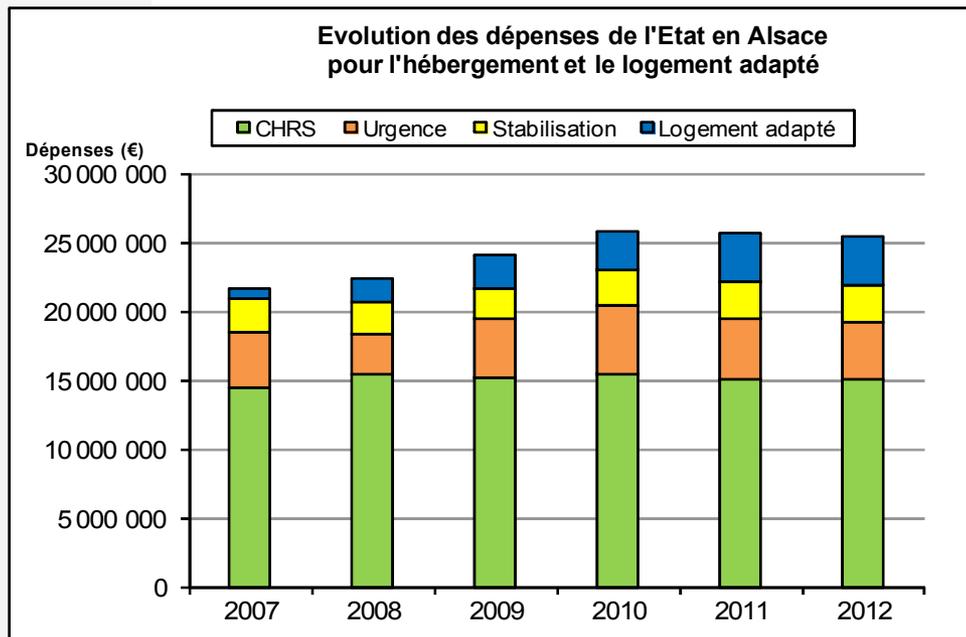
- 7 CUCS (contrat urbain de cohésion sociale)
- 19 ZUS (zone urbaine sensible)
- 53 quartiers « politiques de la ville » (dont 13 en priorité 1)
- Des crédits spécifiques à hauteur de 4,7 millions d'euros
- Des actions dans le domaine de l'emploi (21%), de l'éducation (49%), de la prévention de la délinquance (10%), du lien social et de la citoyenneté (19%).

▪ L'intégration des populations immigrées

- Un budget de 938 800 euros
- Actions linguistiques, accompagnement social, soutien à la vie associative, soutien aux résidences sociales, interprétariat en milieu hospitalier, manifestations culturelles.

En 2011, face à un besoin en constante augmentation, l'Etat a adapté et accru les possibilités d'hébergement. 2012 se caractérise par une relative stabilisation de l'offre

- Logements adaptés (pensions de famille et résidences sociales) : 2 558 places au 31/12/2012
- Dispositif global d'hébergement de droit commun : 2 442 places au 31/12/2012



Favoriser l'accès à un logement à un prix modéré, sûr, sain et sobre

► **Chiffres clés 2012 :**

34 031 demandes dans le logement locatif social

► **Le financement du logement social :**

2 209 logements dans le parc public, 1 088 dans le parc privé

► **Les permis de construire :**

12 632 logements autorisés, 9 226 logements mis en chantier

Le service civique

- **899** volontaires indemnisés en Alsace en 2012
- 62% de jeunes filles; 49% volontaires de niveau IV
- **142** structures agréées
- Les structures agréées régionalement représentent plus de 60 % des structures d'accueil et accueillent 36,4% des volontaires
- Le profil moyen du volontaire est celui d'une jeune fille (62%), âgée de 18 à 20 ans (42%), étudiante de niveau post-bac (43%) effectuant une mission de solidarité de 12 mois dans une association bas-rhinoise agréée au niveau national.
- des missions exercées essentiellement en "solidarité" (30%), "éducation pour tous" (26%), "culture et loisirs" (25%).

La mobilité internationale

- un budget de 953 000 € pour accompagner les projets à dimension européenne au bénéfice de l'Alsace (accueils, départs, projets sur place, ...)
- près de **500** jeunes directement concernés, à titre individuel ou collectif
- un réseau très actif pour l'accompagnement des projets portant sur cette thématique
- deux outils pour agir: le programme européen jeunesse en action - PEJA - et les actions de la Conférence du Rhin Supérieur.

L 'Etat, avec le soutien du Conseil régional d 'Alsace, pilote un projet d'envergure **sur les sites qualifiants dans le champ du social**. Cinq centres de formations agréés en formation initiale (ESTES, ISSM, EDIAC Formation, CFEJE et IFCAAD) et coordonné par l'IFCAAD, renforce un partenariat avec les sites qualifiants (1200 sites) donnant une **place fondamentale à la formation en alternance** .

Une plate forme multimédia de soutien à la fonction tutorale a été créée

Dans le champ de la Jeunesse et des Sport, ces métiers correspondent à 10 000 salariés en Alsace dont 6 781 salariés associatifs permanents

Les taux d'insertion à 6 mois sont de 78% dans le champ du sport et de 83% dans le champ de l'animation 133 apprentis ont bénéficié en 2012 de la formation initiale ,326 diplômés ont été délivrés.

L 'Etat favorise en Alsace la professionnalisation de l'emploi en développant la formation des maîtres d'apprentissage par le biais d'un site internet dédié aux métiers de l'animation et du sport. Ce site est le seul existant pour ces métiers sur le plan national

Le contrat d 'objectif des métiers de l'animation et du sport reconduit pour trois ans, en novembre 2012.

1. Le schéma directeur régional

« offrir **500 places** d'internat d'excellence à l'horizon 2014, assurer le maillage territorial, garantir la couverture de la chaîne éducative (du collège au post-bac) susciter l'attractivité de l'internat d'excellence à travers la création d'établissements modèles

L'absence de conventionnement avec l'ANRU pour le site de Guebwiller, empêche de continuer à approcher du nombre de places prévues. Les établissements privés ne sont pas pour l'heure engagés dans le dispositif.

La situation pour l'éducation nationale :

- **310 places** «internat d'excellence» pour l'année scolaire 2012-2013 dont **259** sont occupées (**84 %**)
- Réparties dans **14 internats** publics et **1** site dédié : l'internat européen pour la réussite **47,1%** des internes issus des quartiers prioritaires(politique de la ville), **58 %** des internes sont des filles **32%** sont des collégiens

Des objectifs pédagogiques et éducatifs ambitieux en parfaite cohérence avec le projet d'académie 2012-2015

Développer un projet pédagogique et éducatif ambitieux et innovant, susciter l'ouverture culturelle et le désir d'apprendre, inculquer les codes sociaux et les moyens de s'ouvrir sur l'extérieur

2. Le site dédié de GUEBWILLER : « Internat européen pour la réussite »

Une organisation originale :

quatre lieux de scolarisation et de deux lieux d'hébergements, un recrutement académique, une offre de formation large et diversifiée, des infrastructures de qualité, des partenariats qui se développent ...

et un projet pédagogique innovant : tourné vers le transfrontalier et l'apprentissage des langues, le projet a été totalement remodelé et validé par le ministère.

3. Les évolutions du dispositif pour l'année 2013-2014 :

Un recrutement limité dans l'académie aux seules places devenues vacantes

Le redéploiement vers d'autres internats des élèves du collège de Kingersheim (en l'absence de soutien particulier pour ce site)

Des financements de plus en plus à la charge du rectorat.

Le dispositif évolue nationalement vers un programme des internats pour la réussite.

La voie bilingue à la rentrée 2012 :

proportion d'élèves suivant l'intégralité du cursus bilingue :

- **12 %** de la maternelle au CM2
- **4,4 %** au collège
- **3,7 %** au lycée

taux de poursuite dans le cursus bilingue insuffisant

orientation vers la voie générale au lycée très majoritairement choisie par ces élèves

Rentrée 2013 : Poursuite et montée en charge de l'expérimentation du bilingue progressif dans six classes (Soufflenheim pour le Bas-Rhin, Colmar et Mulhouse pour le Haut-Rhin)

Trois voies proposées :

Maintien du **cursus extensif** (3 heures)

Maintien du **bilingue paritaire** (12 heures dans le 1er degré et 9 heures dans le second degré)

Poursuite d'un modèle complémentaire : le cursus **bilingue progressif** (8 heures)

Assises de la langue et culture régionales d'Alsace :

Comité de pilotage associant les collectivités territoriales et le rectorat

5 ateliers dont un atelier « éducation » présidé par un Inspecteur Général de l'Éducation Nationale

16 octobre 2013 : Premières assises avec bilan

Ouverte en **2008**, l'Ecole européenne de Strasbourg bénéficie d'un agrément européen délivré par le Conseil supérieur des Ecoles Européennes pour l'ensemble de son cursus
trois sections : francophone, germanophone et anglophone

Rentrée 2013 : montée en charge de l'école européenne de Strasbourg avec **828 élèves** et, pour la première fois, une offre de formation complète (de la maternelle au baccalauréat européen, soit 14 niveaux d'enseignement)

Juin 2014 : première session du baccalauréat européen (42 élèves concernés)

2015 : livraison d'un site unique, route de la Wantzenau, à Strasbourg (début du chantier en septembre 2013)
L'Etablissement accueillera près de 1200 élèves (construction dans le cadre du Contrat Triennal) sur son nouveau site.

Un statut pour l'Ecole européenne a été voté par le Parlement (Article 89 de la **Loi d'orientation et de programmation sur la refondation de l'Ecole de la République**, promulguée le 8 juillet 2013) :

« Dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à prendre par ordonnance, dans un délai de huit mois à compter de la promulgation de la présente loi, les mesures législatives nécessaires à la **création d'un établissement public local d'enseignement, intitulé « école européenne de Strasbourg », qui est constitué de classes maternelles, élémentaires et du second degré** et dispense un enseignement qui prend en compte les principes de l'organisation pédagogique figurant à l'article 4 de la convention portant statut des écoles européennes signée à Luxembourg le 21 juin 1994. Un projet de loi de ratification est déposé devant le Parlement au plus tard six mois après la publication de cette ordonnance. »

C'est un statut novateur sous la forme d'un EPLE unique de la maternelle à la terminale (classe de 7e) avec l'implication des trois collectivités (la ville de Strasbourg sera la collectivité de rattachement)

Rattachement UHA Unistra : Le 23 février 2012, les administrateurs du conseil d'administration de l'Université de Haute-Alsace demandent formellement le rattachement à l'Université de Strasbourg et le 13 mars, le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg entérine la demande.

Effectifs étudiants : 69 009 étudiants en 2012-2013, toutes formations confondues, avec un vivier d'apprentis très développé à l'UHA (870 apprentis en décembre 2012).

Fondation de l'Université Strasbourg : 12,5M€ collectés en 2012 (objectif 2014 : 20M€) apportés principalement par des financeurs privés pour contribuer au financement de bourses d'études ou encore de soutenir la recherche.

Le projet NovaTris : création d'un centre de compétences transfrontalières déposé par l'UHA avec un financement de 4,5M€ sur 90 mois dans le cadre de l'IDEFI (investissement d'excellence pour les formations innovantes).

Les Assises de l'Enseignement supérieur et de la recherche, lancées à la rentrée 2012 par le MESR, ont abordé trois problématiques essentielles : la réussite de tous les étudiants, une nouvelle ambition pour la recherche et l'enseignement supérieur et la révision de la gouvernance des établissements et des politiques de sites et de réseaux.

Mise en place du label national «Orientation pour tous»

Dans l'attente de la définition du service public régional d'orientation ,
la démarche de labellisation des Pôles information orientation s'est poursuivie :

- Après Mulhouse et Saverne labellisés en 2012 , l'ensemble des territoires devraient d'ici la fin 2013 bénéficier d'un pôle labellisé:
- Molsheim (support : MEF), Sélestat (support CIO), Thann- Cernay (support MEF), Colmar-Guebwiller (support CIO) Strasbourg (support MEF)
- Le pôle du territoire Saint-Louis - Altkirch a été labellisé en mars 2013.

Au niveau régional, les travaux des groupes de travail,
issus du conseil d'orientation (inscrit dans la charte régionale signée en 2011) ont fait
l'objet de réunions régulières entre les représentants des services de l'Etat, la région,
les chambres consulaires etc. Les thèmes abordés ont porté d'une part sur la qualité
du premier accueil et sur les indicateurs d'évaluation, d'autre part sur le recensement
des outils et sur la mutualisation des ressources au bénéfice des usagers.

Les plates-formes de suivi et d'appui aux jeunes sortant prématurément de formation initiale

Bilan 2011/2012 (statistiques de janvier 2013) : 4100 jeunes « décrocheurs »
soit **6,8%** des élèves de plus de 16 ans scolarisés (**8,4%** en France)

Etat des lieux rentrée 2013

- Pendant l'année scolaire 2012-2013 l'académie a développé le réseau **FOQUALE** (**F**ormation **Q**UALification **E**mploi)
- Véritable interlocuteur des plates-formes au niveau local, l'objectif du réseau FOQUALE est de permettre au niveau national de permettre à 20 000 jeunes décrocheurs de réintégrer un parcours de formation au plus tard le 31 décembre 2013
- Pour l'académie de Strasbourg, l'objectif est de 500
- La coopération au sein des plates-formes (créées depuis 2010) des différents partenaires en est renforcée
- Les CIO sont engagés à la fois dans le repérage personnalisé des décrocheurs, l'accueil des élèves en risque de décrochage la remédiation aux situations critiques
- La Mission générale d'insertion (**MGI**) est transformée en Mission de Lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)
- Le comité technique régional maintient son activité de soutien aux plates formes , en lien avec les préconisations interministérielles

Chiffres clés du sport en Alsace en 2012

456 000 licenciés sportifs dans près de 4 700 clubs, dont les omnisports

3 centres de formation sportifs professionnels, agréés au titre de 2012 (basket H, hand H, volley F)

145 établissements d'activités physiques et sportives, associatifs ou commerciaux, objet d'un contrôle ciblé

128 contrôles anti-dopage effectués en et hors compétition , sous l'égide de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage

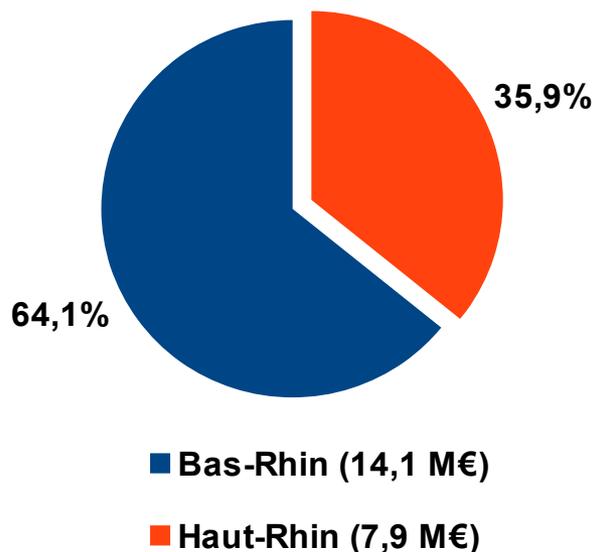
Une enveloppe territoriale du CNDS (Centre National de Développement du Sport) d'un montant de 4,263 M€ dont 360 480 € pour des équipements sportifs régionaux.

Pour mettre en œuvre la politique du ministère de la culture sur le territoire régional, l'Etat s'appuie sur la DRAC qui dispose des moyens suivants :

- Des moyens financiers en crédits d'intervention : 22 506 580 € en 2012, dont 5,14 M€ pour le syndicat mixte Opéra national du Rhin, dont l'activité se répartit sur les 3 villes de Strasbourg, Colmar et Mulhouse (*à noter que dans les graphiques ci-après, la subvention est intégrée en totalité dans les crédits consacrés au Bas-Rhin*).
- Des dépenses concourant à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage directe (prestations de toute nature et réalisation de travaux) : 1 844 915 € en 2012.
- Un partenariat avec les grandes collectivités territoriales en 2012 dans le cadre du CPER État-Région 2007-2013.
- Des établissements publics nationaux (Théâtre national de Strasbourg et École nationale supérieure d'architecture), dont le poids financier s'est élevé à 20 043 890 € en 2012.

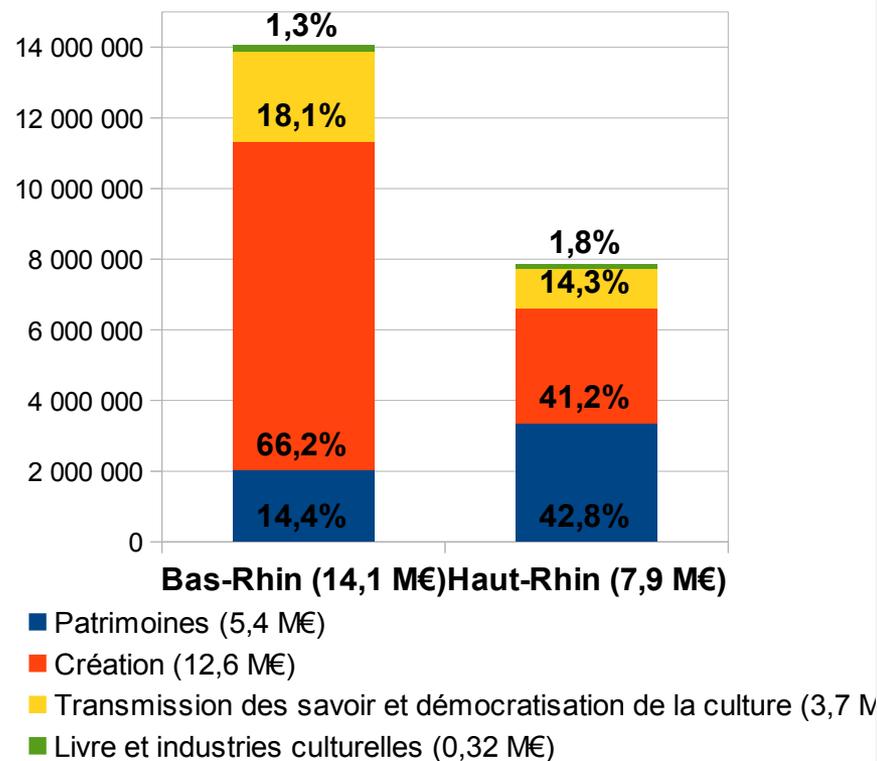
Répartition par département

(Budget global : 22,5 M€)



Répartition par secteur culturel et par département

(Budget global : 22,5 M€)



Soutien à la création-diffusion

Dans le cadre des conventions d'objectifs : soutien aux projets de **15 structures du réseau labellisé** (opéra, orchestres, centres dramatiques, scène nationale, scènes de musiques actuelles, scènes conventionnées, FRAC, centres d'art).

Pour favoriser la présence artistique en Alsace : **soutien direct à 64 équipes artistiques** (cies dramatiques et chorégraphiques, ensembles musicaux, aides individuelles à la création dans le domaines des arts plastiques, résidences).

Mesures en faveur du **Plan Spectacle Vivant** : scènes de musiques actuelles (Strasbourg et Mulhouse), préfiguration d'un Pôle national des arts du cirque en Alsace (Strasbourg/Obernai).

Soutien aux industries culturelles

Contrat de Progrès État-Région 2012-2014 sur le livre : soutenir la filière économique du livre, encourager la formation professionnelle des acteurs économiques et artistiques, valoriser la filière. Cinéma et audiovisuel : en 2012 la quasi-totalité des salles alsaciennes ont été équipées en numérique.

Développement de l'aménagement culturel du territoire

Orientation des moyens vers les territoires déficitaires en offre culturelle (zones rurales ou péri-urbaines), par le biais des conventions territoriales de développement culturel : trois conventions signées pour la période 2011-2013 (Strasbourg / quartier Port du Rhin, Illfurth et Cernay).

Renouvellement de trois Contrats Territoire-Lecture (Saint-Louis, Mulhouse et Villé).

Soutien au cinéma itinérant classé « art et essai ».

En 2012, priorité à l'éducation artistique et culturelle

Partenariat avec les collectivités territoriales

- Négociation de conventions d'éducation artistique et culturelle avec la Ville de Strasbourg et Mulhouse Alsace Agglomération (2013-2016).
- 20 ans de la Carte Culture : étude sur ce dispositif favorisant l'accès au spectacle à des tarifs préférentiels pour 50 000 étudiants en Alsace.

Action interministérielle

- Poursuite du soutien au GIP ACMISA (125 000 €) : coordonner les projets culturels et artistiques menés dans es établissements, sur la base d'un partenariat avec le rectorat et les collectivités locales.
- Soutien à 21 options obligatoires ou facultatives en lycée et 47 ateliers de pratiques artistiques en collège ou lycée, ainsi qu'aux dispositifs d'éducation à l'image.
- Un crédit de 161 500 € consacré aux 4 dispositifs Culture/Handicap, Culture/Santé, Culture/Justice et Lutte contre l'exclusion.
- Renouvellement des conventions sur les dispositifs Justice et Santé (juillet 2012) : consolidation du soutien aux projets ; développement du réseau de référents culturels parmi les personnels de détention et de santé ; extension à la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et au secteur médico-social, en concertation avec les collectivités.

Soutien des actions d'éducation artistique et culturelle portées par les acteurs culturels

- Poursuite du soutien aux services éducatifs des structures culturelles conventionnées
- Accompagnement des activités du Pôle régional d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel (PREAFCA)